MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : OBERBRONN

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 11/05/1932

Étendue de la protection : Façades avec oriel et toiture

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.